

# GT Egalité

17 avril 2019

Liminaire



mai 2019

# finances Solidaires



Après neuf mois de gestation, à nouveau, puisque notre dernier groupe de travail a eu lieu en juin 2018 et le précédent en septembre 2017, vous nous avez fait parvenir il y a tout juste une semaine pour ce groupe de travail se tenant un mercredi après-midi et alors que deux zones sont en vacances scolaires, votre projet de plan ministériel en matière d'égalité professionnelle pour les trois prochaines années.

Est-ce à dire que vous allez tout mettre en œuvre pour que le ministère ne soit plus sanctionné dans ce domaine et éviter ainsi

une pénalité de 1,7 million d'euros ? À ce sujet, pouvez-vous nous indiquer sur quel budget cette somme a été ou sera amputée ?

Cela démontre que ce que nous vous disions sur le décalage de la perception de Bercy et la réalité sur le terrain qui n'a pas, elle, échappé au fond...

Cette pénalité, en partie imputable à la DGFIP, a d'ores et déjà été « rectifiée » puisque cette dernière a retreint le périmètre des emplois supérieurs par voie de décret en décembre dernier. Édifiant ! Et ce sans faire d'effort sur le fond...

De l'autre côté de l'échelle, la situation n'est guère plus brillante. Le sort réservé aux enquêtrices de l'INSEE, aux agents de la filière sociale et des pôles 3E ainsi qu'aux traductrices, catégories essentiellement féminisées, démontre bien qu'en matière d'égalité, le label ne concerne pas tout le monde.

Concernant les enquêtrices, vous avez eu l'occasion lors du dernier CTM de rencontrer l'une d'entre elles qui vous a fait part de la précarité de sa situation. La secrétaire générale, elle-même, a trouvé édifiante cette réalité. Pour autant, nous avons pu constater l'absence de considération lors de la quadripartite qui s'est tenue quelques jours après, le 5 avril, à laquelle seuls deux responsables administratifs de Bercy, dont vous Monsieur Cantin, étaient présents, sans mandat, sans budget et avec des documents mal ficelés. Ce qui démontre le peu d'intérêt et d'importance accordés à ce dossier.

Certes, il est important de se projeter dans l'avenir, mais il est tout aussi important de réparer les erreurs passées.

Ce groupe de travail a pour but, d'après votre note, d'échanger sur votre projet de plan ministériel. À sa lecture, au-delà de formulations paternalisantes, les mêmes questionnements que l'année dernière apparaissent. Aucune prise en compte de nos remarques et toujours aucun moyen défini. Aucun groupe de travail n'a eu lieu pour l'élaboration de ce plan, le CNAS n'a pas été consulté sur des actions présentes le concernant directement. Ce que vous nous présentez aujourd'hui est un projet bouclé. Quelles sont nos marges de manœuvre ? Quels sont les moyens ?

Cette méthode dénote l'absence de dialogue social. C'est vous qui portez la responsabilité du manque de constructivité des groupes de travail. Il vous est plus facile de nous faire porter cette responsabilité plutôt que d'apporter de vraies réponses. Une de ces réponses pourrait être un plan de qualification ministériel.

Ce sujet ne devrait pas être conflictuel. Si l'administration est convaincue de l'importance et du bien-fondé de ce dossier, comme nous le sommes, à celle-ci de se donner des moyens.

Pour **Solidaires Finances**, avancer sur l'égalité professionnelle a un but. Celui de corriger les inégalités structurelles sans opposer les femmes et les hommes, mais pour aller ensemble vers une société plus juste....